

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 8 (1900)
Heft: 12

Artikel: L'église paroissiale de Vidy
Autor: Dumur, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-9915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE VIDY

Les personnes qui aiment à parcourir les environs de Lausanne et qui savent en apprécier les sites variés n'ont certainement pas oublié, malgré des transformations récentes, le vieux pont de la Maladière, légèrement en dos d'âne, ni le contour accidenté et pittoresque qu'y faisait la route. Peut-être verront-elles quelque temps encore la petite chapelle des lépreux, son toit moussu, son clocheton original, ses rustiques contre-forts, sa fenêtre en meurtrière et, à côté de la porte ogivale, les restes du bénitier. Pour le moment on ne parle pas de raser cette construction ni de mettre encore une fois la cognée aux grands noyers qui tamisent discrètement la lumière sur ce coin de terre paisible ; mais cela peut venir. Un jour ou l'autre quelque nivelleur trouvera étrange de conserver si longtemps le souvenir des hideuses maladies du moyen âge, et tout sera dit. Que les peintres se hâtent de faire leur palette.

Si les destinées de la modeste chapelle sont précaires, celles de l'église paroissiale de Vidy sont dès longtemps accomplies. Cette église, dont le souvenir même est complètement perdu, se voyait un peu plus à l'ouest et occupait l'emplacement de la ferme de Loys actuelle. Pendant toute la période épiscopale elle servit au culte puis disparut à la fin du XVI^e siècle ou dans la première partie du XVII^e. C'est avec l'espoir de la faire revivre un instant que nous avons recueilli ci et là de trop rares notes.

Nous ne savons s'il faut parler ici des chapelles du Saint-Sauveur et de saint Jaques qui existaient jadis quelque part dans le territoire de Renens et dont la première est citée déjà en 963. Il serait possible que l'une ou l'autre ne fût pas étrangère à notre sujet.

D'une façon expresse l'église de Vidy (*ecclesia de Viti*) est mentionnée pour la première fois dans le pouillé de

l'évêché de Lausanne en 1228. Ce document ne fournit qu'un simple nom et une date, mais cela suffit pour laisser entrevoir bien des choses. Un édifice réel n'est pas un fantôme vaporeux et inexplicable qui surgirait inopinément de la plaine ; il a sa raison d'être et son passé. Au temple il faut le prêtre et le prêtre suppose des ouailles.

Au commencement du XIII^e siècle il y avait donc à Vidy, ou près de là, des habitations suffisamment nombreuses pour constituer un petit centre religieux. Dire depuis quand n'est pas possible ; les conjectures toutefois sont permises.

Lorsque l'antique *vicus de Lousonne* disparut, non pas, comme on l'a cru, balayé par un flot du lac lors de la chute du Tauretunum, mais bien dévoré par les flammes ou jeté bas par les barbares, à une époque antérieure, quelques-uns de ses habitants ne purent peut-être se résoudre à abandonner pour toujours les lieux qui les avaient vus naître et à transporter ailleurs leurs pénates. Il est facile de se représenter deux ou trois familles revenant sur leurs ruines après le premier moment d'épouvante et, des débris qu'elles avaient sous la main, reconstruisant tant bien que mal leurs demeures.

Ces anciens Helveto-Romains, après le désastre qui les frappait, cessèrent de croire à la protection du Soleil et de la Lune, et l'inscription votive que leurs ancêtres avaient gravée sur la pierre en l'honneur de ces divinités impuissantes fut dédaignée et ne servit plus qu'à recouvrir un tombeau.

Des missionnaires, venus de loin, apportaient alors une religion nouvelle qui parlait de paix et de délivrance. La lumineuse figure du Christ fut acclamée et une église, surmontée de la croix, s'éleva à Vidy pour témoigner de la conversion opérée.

En 1242, le 2 des Kal, d'août, Jean de Cossonay, élu évêque de Lausanne, donne au chapitre l'église de Vidy

(Yizi), avec ses dépendances, et Rodolphe de Vufflens (Wfflens) lui en confère l'investiture moyennant une cense annuelle de 3 sols.

Dès lors, le silence se fait sur l'église de Vidy pendant près de deux siècles ; il est enfin rompu en 1416 par une visite pastorale que Guillaume de Challant, évêque de Lausanne, ordonne pour tout son diocèse.

Les procès-verbaux originaux de cette visite sont conservés aux archives cantonales vaudoises. Par eux nous savons que les commissaires ou délégués de l'évêque se transportèrent aussi à Vidy et y procédèrent à leur inspection.

L'église de Vizi, c'était alors son nom, dépendait encore du chapitre de Lausanne et comptait trente-six feux, tandis que celle d'Ouchy (Oschie) n'en avait que cinq. Il faut croire que déjà à cette époque Vidy était l'église paroissiale de Renens ce qui expliquerait cette population relativement nombreuse.

Domp. Pierre Cuas, curé de Vidy, faisait malheureusement comme tant d'autres ecclésiastiques : il résidait en ville ou ailleurs et laissait le soin de son troupeau à un vicaire du nom de François Buex. Les ouailles n'avaient du reste pas trop souffert de cette absence ; seul un impénitent restait sous le poids de l'excommunication majeure depuis une année.

Le temple, d'autre part, avait besoin de réparations extérieures et intérieures ; il fallait notamment le reblanchir et remettre le toit en bon état.

Les ornements d'église et les ustensiles du culte laissaient à désirer. Le corps de Christ (l'hostie) était renfermé dans un simple vase de bois et les deux ciboires réglementaires, l'un de métal et l'autre de verre, faisaient complètement défaut. La clochette était fêlée et le crucifix devait être repeint. Deux images manquaient. On cherchait en vain un petit coffre (scrinium) fermant à clef. Curé et paroissiens

reçurent l'ordre de remédier à tout cela avant la fête de Pentecôte sous peine d'excommunication.

En 1536, Messieurs de Berne sécularisèrent comme on sait les biens du clergé. Ils abandonnèrent à la ville de Lausanne les églises paroissiales de saint Pierre, saint Laurent, saint Etienne, saint Paul et la chapelle de sainte Croix, mais mirent avidement la main sur le trésor de la cathédrale et sur tout le temporel de l'évêque et du chapitre.

Ce n'est pas certes à Vidy que les envahisseurs allèrent chercher des vases de prix ou de riches tentures. Les quelques propriétés qui dépendaient de cette église de campagne pouvaient toutefois faire une bouchée.

Un inventaire des biens ecclésiastiques dressé le 30 juin 1540 parle aussi de Vidy. Il y avait là une « maisonnette avec grange contigüe » bâtiments « quasi ruynés par faulte de maintenance et de demoraige ». Ils étaient situés « auprès de l'église. »

Le procès-verbal mentionne en second lieu l'église elle-même, puis un curtil, une chenevière et différents autres immeubles aux environs.

On dit expressément que les gens de Renens étaient les paroissiens de l'église de Vidy.

Il est certain qu'à cette époque on voyait encore sortir de terre ça et là quelques vestiges de l'antique Lousonne, car à plusieurs reprises, même au XVII^e siècle, les actes mentionnent, tout au moins comme limites de diverses propriétés, « les vieilles murailles » qui ne sauraient être que des murailles romaines.

D'autre part la plaine de Vidy, devenue marécageuse par suite de son irrigation artificielle, s'était définitivement dépeuplée, et les Bernois, gens éminemment pratiques, se gardèrent bien de conserver une cure et une église qui n'avaient plus guère d'utilité.

Le 3 mars 1543 LL. EE. vendirent donc à provide François Merlinge, bourgeois de Lausanne, « les biens, possessions et appartenances aultrefoys de la cure de Vidy au ballivage du dit Lausanne. »

« Et premièrement le temple du dict Vidy, ensemble la mayson et grange de la cure, jouxte le cymistière. »

« Item, une seytorée et demye de jordil au dict Vidy contigue au curtil, la charrière publique entre deux. »

La vente comprenait en outre d'autres pièces détachées à Renens (Rugnens) ; à la Vernaz ; ès Raffortz ; dessoubz le chemin et raffortz ès Sendey ; ès ages dernier Vidy ; ès Chaux Carra ; ès champs de la plannaz. Tous ces immeubles furent cédés pour le prix de 510 florins « soubz la directe recogniseue anciennement du chappitre de Lausanne. »

Dès cette époque l'ancien presbytère devint une maison particulière et l'église, qui sans doute se dégradait de plus en plus, fournit des matériaux pour de nouvelles constructions.

Le 5 février 1636, Marie fille de feu honorable et prudent Jean Coupin, reconnaît en faveur de LL. EE. « la maison de la cure de Vidy, la grange d'icelle contigue et *la place où cy devant estoit le temple de Vidy.* »

Elle possérait une partie de ces immeubles en indivision avec honorable Jean-Louis Melotte, droit-ayant de Jeanne Coupin.

Les limites indiquées étaient entre autres la charrière publique d'orient, le cimetière du côté du lac, la grange et curtine des grangiers de Vidy d'occident.

Les noms de ces propriétaires et de leurs successeurs qu'on trouve dans d'autres actes, permettent de déterminer assez exactement la place qu'occupaient la cure et l'église de Vidy. Le plan Rebeur de 1669 figure dans cette localité, aux abords de la route le cimetière de Renens (Rugnens) et immédiatement au nord la maison Coupin et la maison

Melotte avec leurs dépendances. Elles étaient en effet à occident du chemin tendant de Vidy à Lausanne dans la direction du Bois-de-Vaux et de Malley.

Comme nous l'avons dit, il faut donc placer cette cure et cette église là où se voient aujourd'hui les bâtiments de ferme de la campagne de Loys.

Un détail encore.

Lorsqu'en 1899 on fit des fouilles autour de l'échafaud de Vidy pour l'érection du monument Davel, on mit au jour des blocs de pierre, et entre autres une pièce de molasse taillée en ogive. Il est fort probable que c'était là un reste de porte ou de fenêtre, le dernier vestige de l'ancienne église de Vidy.

B. DUMUR.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société d'histoire et d'archéologie de Genève a repris ses séances le 8 novembre, sous la présidence de M. Victor van Berchem.

M. le docteur Léon Gautier a donné lecture d'un important mémoire sur les lépreux à Genève, au moyen âge et au XVI^e siècle.

La lèpre régnait à Genève et dans les pays voisins comme dans toute l'Europe centrale et occidentale pendant tout le moyen âge. Il est d'ailleurs impossible, en l'absence de documents contemporains, de savoir à quelle époque remontent les cas les plus anciens. Une forte recrudescence du fléau suivit la période des croisades.

Dès le XIII^e siècle, deux maladières, situées à Carouge et à Chêne, servaient d'asile aux lépreux de la ville de Genève. Il est probable qu'il y eut sur le territoire de la cité plusieurs autres léproseries ; la seule dont l'existence soit certaine est celle de Genthod. Les maisons de Carouge et de Chêne, assez largement dotées par la générosité des donataires et des légataires, étaient mal administrées au milieu du XV^e siècle. Félix V, qui était évêque de Genève en même temps que pape, chargea, en 1446, Barthélemy Vitelleschi, évêque de Corneto, de remédier à cet état de choses.